



DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

**Nom :** DASNIERES DE VEIGY

**Prénom(s) :** Charles Victor

**Sexe :** Homme

**Date de naissance :** 13-03-1863

**Lieu de naissance :** Algérie, Aumale

**Cote(s) :** LH//664/70

**Lieu de conservation du dossier :** Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

**Mention sur la réutilisation des métadonnées:** La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

*M*

**LÉGION D'HONNEUR.**

NUMÉRO DE LA MATRICULE : *91,269* Nom : *Dasnières de Veigy* *M*

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION : \_\_\_\_\_ Prénoms : *Charles Victor*

Qualité ou grade. *Officier interprète de 1<sup>er</sup> classe de réserve*

né le *19 mars 1863*

à *Gumale (Alger)*

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du *7 AOÛT 1914* rendu sur le rapport

RÉSERVE ET ARMÉE TERRITORIALE du Ministre d. *de la guerre*

pour prendre rang du *14 JUIL 1914*

ne pas remplacer à la vacance

Date du départ de la décoration : *15 FEV 1916*

Idem du brevet : *7 SEP 1916*

Idem du certificat d'inscription : \_\_\_\_\_

Idem de l'avis de payement : \_\_\_\_\_

Date du décès : *14 Mai 1921*

664  
70  
11 pièces

ÉTAT MAJOR  
GÉNÉRAL  
ALGER

AOÛT 1931

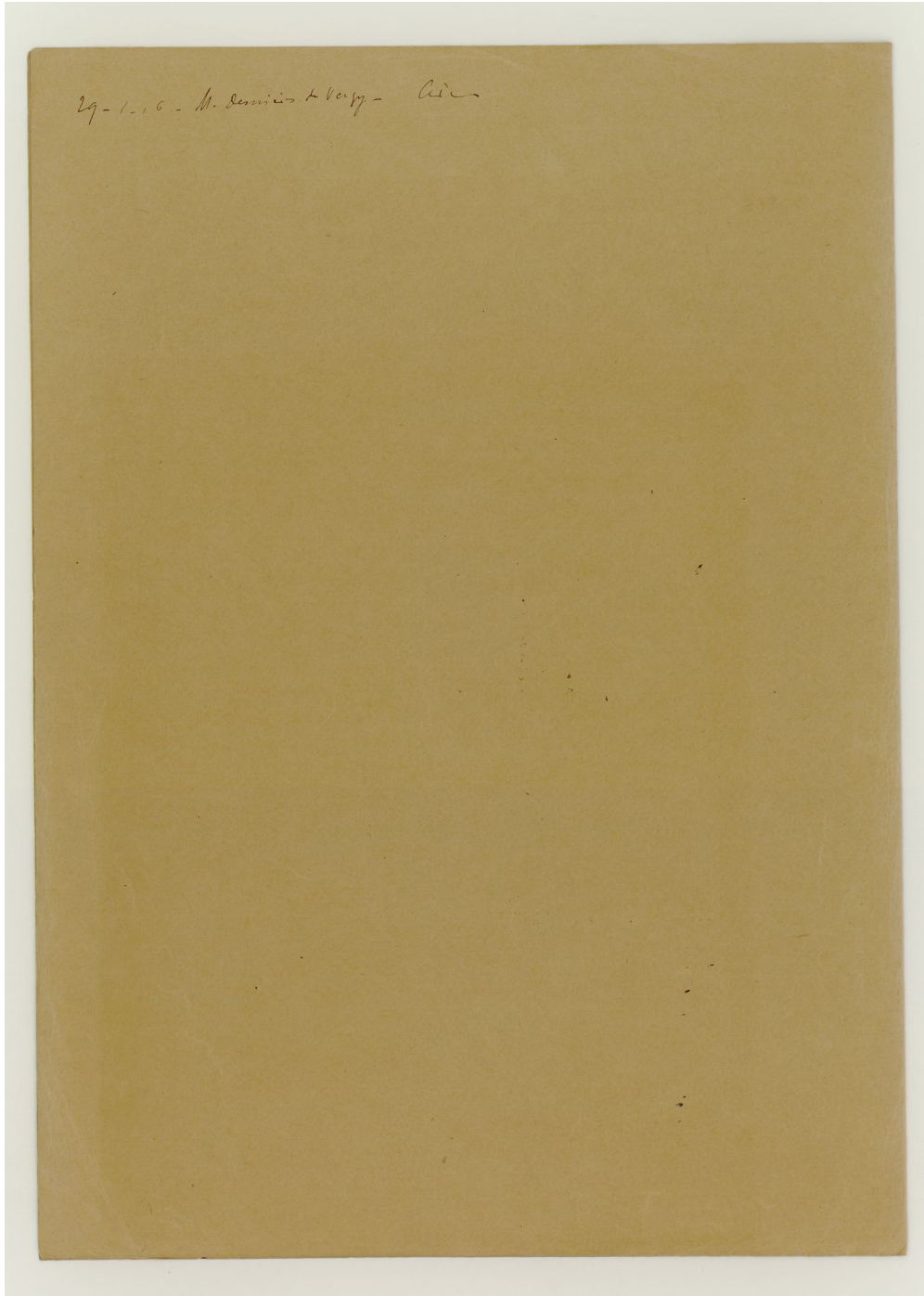
ÉTAT MAJOR  
GÉNÉRAL  
ALGER

*Comand. de guerre  
Ordre de la Légion  
de Constantine*



DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070



DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

**RELEVÉ**

des Décès survenus parmi les Légionnaires et les Décorés de la Médaille Militaire et du Mérite Agricole  
pendant le mois de *mai* 19*21*

NOMS ET PRÉNOMS	DOMICILE	GRADE DANS L'ORDRE	DATE de la nomination DANS L'ORDRE	DATE DU DÉCÈS	POSITION AU MOMENT		OBSERVATIONS
					DE LA NOMINATION	DU DÉCÈS	
<i>Dasnières de Veigy Charles, Victor</i>	<i>Sétif</i>	<i>Chevalier de la Légion d'honneur</i>	<i>14 juillet 1914</i>	<i>14 mai 1921</i>	<i>Officier interprète de 1<sup>re</sup> classe de réserve</i>	<i>Interprète judiciaire</i>	<i>" " "</i>

Certifié exact par Nous, Maire de Sétif  
Sétif, le *3* *juin* 19*21*  
LE MAIRE,  
POUR LE MAIRE  
L'Adjoint ff<sup>me</sup>,  
*[Signature]*

*M: 1190*  
*2*



DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

Résumé des services.

N° Dasnières de Veigy, Charles Victor.

né le 13 mars 1863 à Aumale, canton du dit, département d'Alger, actuellement  
Officier Interprète de 1<sup>ère</sup> classe de réserve, attaché au Conseil de Guerre de la  
Division de Constantine.

Designation des différents corps où il a servi.	Dates	Grades successivement obtenus.	Titres & Décorations	Emplois civils.
Oran	1882	Interprète militaire	Armoiries de la région d'Oran	Interprète judiciaire à Kairouan, décret du 19 octobre 1898.
Douze, bureau de renseignements	11 janvier 1883	auxiliaire de 2 <sup>e</sup> classe		
Boguer	1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> 8 mars 1883	18 décembre 1882.	Recrut du 7 août 1914	
Kairouan	1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> 8 octobre 1883	de 1 <sup>ère</sup> classe le	Officier de Nichan	Juge de paix suppléant à Kairouan, décret du 19 octobre 1898.
Batna, bureau arabe	29 novembre 1883	18 décembre 1890	Officier de Nichan	Juge de paix suppléant à Kairouan, décret du 19 octobre 1898.
Khenchela	1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> 22 décembre 1884	Officier interprète	Médaille coloniale	1898.
Biskra	1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> 4 avril 1885	de 2 <sup>e</sup> classe le 14 mars	(Union).	Interprète judiciaire à Oued Athminia 1906.
Eloued	1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> 2 juin 1885	1896.	Lettre de félicitation	à Tadj M'gala 1915.
Constantine état major	1 <sup>er</sup> novembre 1886	Officier interprète	de 1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> 22 décembre	
Bistria bureau arabe	30 février 1889	1 <sup>ère</sup> classe réserve	à l'état de la guerre	
Khenchela	1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> 15 juillet 1893	de 4 juin 1911.	en date du 11 août 1910	
Paris dans le cadre de réserve en 1896.				
Mobilisé le 2 août, attaché à l'état major de la subdivision de détachement envoyé sur le front le 13 décembre 1914. Blessé pour cause de maladie et nommé au Conseil de Guerre de la Division de Constantine le 4 décembre 1915.				
Constantine le 9 février 1916.				
Dasnières de Veigy				

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

M *Desnières de Veigy*

GRANDE CHANCELLERIE  
DE LA  
LÉGION D'HONNEUR.  
1<sup>er</sup> BUREAU.  
N° M<sup>o</sup> 91,269

NOTA :  
Il n'y a pas lieu d'affranchir  
les plus adressés directement à  
M. le Grand Chancelier.

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu le brevet  
de *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui  
m'a été adressé par le Grand Chancelier.

A *Constantinople*, le *14* *Septembre* 191*6*.

*Dasnières de Veigy*

ARCHIVES  
NATIONALES

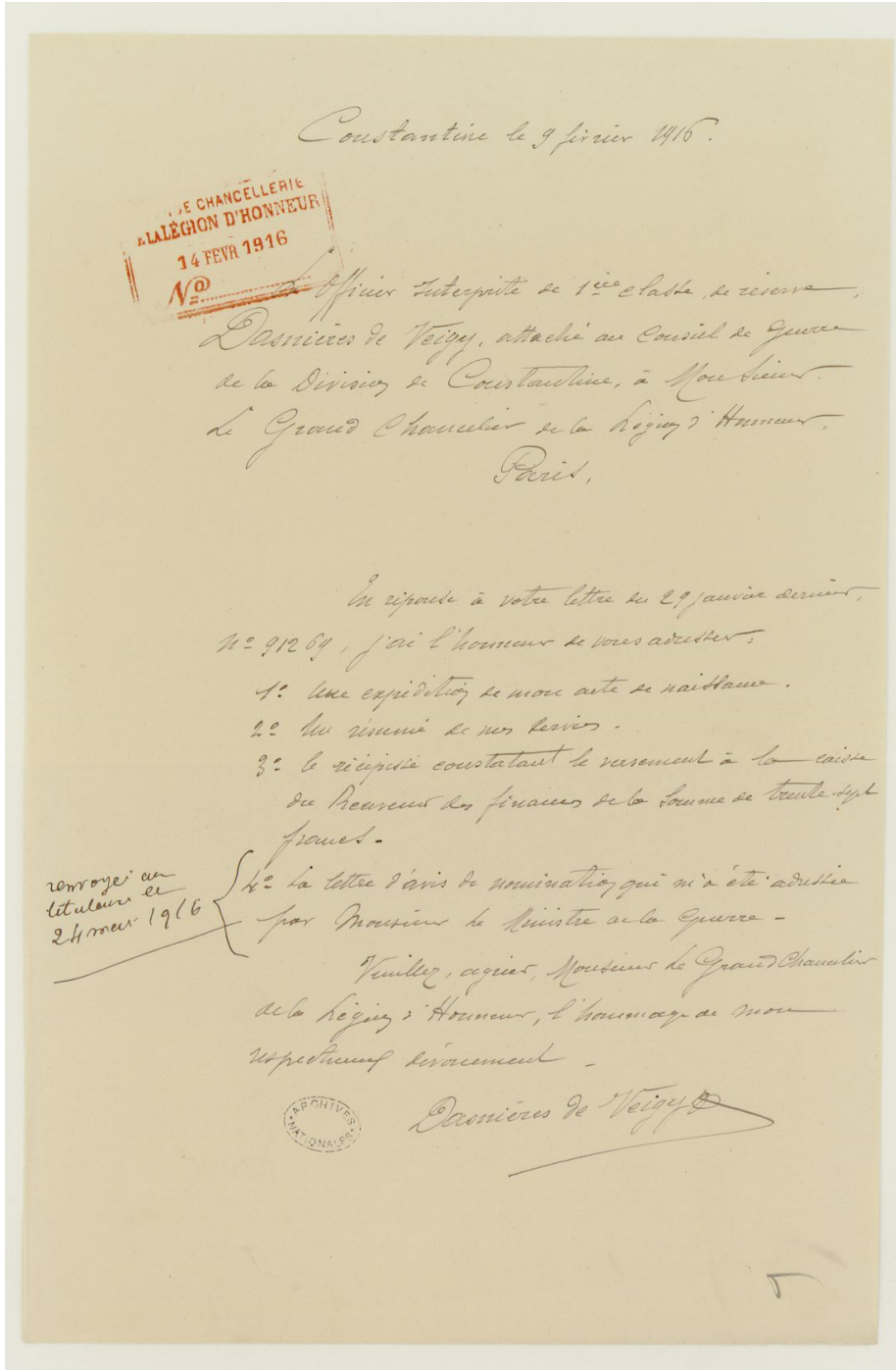
17-151-1013. [17778.]

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI, au Grand  
Chancelier, après avoir été rempli et signé.

A

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070



DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

M. *Dasnières de Veigy*, officier interprète de 1<sup>er</sup> cl. de réserve

GRANDE CHANCELLERIE  
DE LA  
LÉGION D'HONNEUR.

1<sup>er</sup> BUREAU.  
N° M<sup>l</sup> 94.269

NOTA :  
Il n'y a pas lieu d'affranchir  
les plis adressés directement à  
M. le Grand Chancelier.  
Le brevet sur parchemin  
sera adressé ultérieurement à  
l'intéressé.

1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE  
10 FEV. 1916  
CONSTANTINOPLE

Oned. et b. meind  
(Constantinople)

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration  
de *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui  
m'a été envoyée par le Grand Chancelier.

A *Constantinople*, le *23 février* 1916.

*Dasnières de Veigy*

75-602-1014. [18152]

NOTA. — Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier  
après avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec  
les pièces réglementaires.)

6

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

19<sup>e</sup> Corps d'Armée Constantine, le 13 Mars ..... 1916.  
 Division de Constantine. Le Général Baschung,  
 Etat-Major, Commandant la Division de  
 Constantine à M<sup>r</sup> le Grand-...  
 N<sup>o</sup>: 11761... Chancelier de la Légion d'Honneur  
 Paris

Bordereau d'envoi.

Désignation des Pièces.	Nombre	Observations
Procès-verbal de réception de M. l'Officier Interprète de 1 <sup>re</sup> classe <u>Dasnières de</u> <u>Veigy</u> en qualité de Cheva- lier de la Légion d'honneur...	1	
Trécepisse de la décoration...	1	
	2	

J.O. Le Chef d'Etat-Major,  
*Naillis*

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

GRANDE CHANCELLERIE  
DE LA  
LÉGION D'HONNEUR.

1<sup>er</sup> BUREAU.

PERSONNEL  
DES MEMBRES  
DE LA  
LÉGION D'HONNEUR  
ET  
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS  
ET TRAITEMENTS.

N° 91289

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL  
DE RÉCEPTION  
D'UN *Chevalier* DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le *vingt-six août* mil neuf cent *quatorze*

Nous, *A. Fontenault* Général Commandant la *Subdivision de Setif*, *Chevalier de la Légion d'honneur*.

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du \_\_\_\_\_ et après avoir fait prendre les armes à *la troupe* avons fait placer devant le front de bataille M. *Dasnières de Veigy Charles Victor*, *Officier d'infanterie de 1<sup>re</sup> classe* nommé *Chevalier* de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons *chevalier* de la Légion d'honneur ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à *Setif*, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, *Dasnières de Veigy*

Le Délégué, *A. de Fontenault*

72-385-101A. [879]

ARCHIVES NATIONALES

150831970

P

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

NOTA. — Le total des chiffres latéraux adhérents au récépissé doit représenter dans chaque tranche (millions, centaines de mille, dizaines de mille, etc.) le chiffre correspondant de la somme inscrite en lettres et en chiffres dans le corps du récépissé.

**RÉCÉPISSÉ N° 30,306**

Centim.	X		
1	Unités.	DÉPARTEMENT	NUMÉRAIRE . . . . . F. 37. 4
		d	PIÈCES DE DÉPENSES . . . . F.
6	Dizaines.	ARRONDISSEMENT	F.
		d	TOTAL . . . . . F. 37.

Je soussigné, Receveur des finances, reconnais avoir reçu de M. Dasnières de Veigy  
Charles Victor interprète demeurant à Cousseron  
la somme de *seize sept francs*

pour être imputée au compte d'autre part :  
LOI DU 24 DÉCEMBRE 1896.

Ce 8 février 1916.  
Le Receveur des finances,  
*[Signature]*

à titre de:  
*Droits de chancellerie  
Comm. et de la légion  
d'honneur*

**Contributions et revenus publics.**  
Services spéciaux.

Bénéfices de l'exploitation des chemins de fer en régie.	
Produit des coupes de bois de l'Etat.	
Taxe des brevets d'invention.	
Produits de la vente des publications du Gouvernement.	
Produits des maisons centrales de force et de correction.	
Reversements de fonds sur les dépenses des ministères.	
Recouvrements poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor.	
Recettes accidentelles à différents titres.	
Remboursements des frais de contrôle.	
Contrib <sup>ns</sup> d'assur <sup>nc</sup> mut <sup>ls</sup> ou à primes fixes c. l' accid <sup>nt</sup> et d' synd <sup>cat</sup> de gar <sup>nt</sup> p <sup>ro</sup> frais de contr <sup>ôle</sup> et de surveill <sup>ance</sup> .	
Prix des insignes de l'ord <sup>re</sup> agricole.	
Retenues sur traitem <sup>ent</sup> des pensions civiles.	
Retenues sur la sold <sup>e</sup> des officiers et assim <sup>ilés</sup> de l'armée se en France.	
Pensions et trousseaux u <sup>tilisés</sup> par le Gouvern <sup>ement</sup> .	
Fonds de concours pour dép <sup>enses</sup> .	
Versements de cautionnements.	
Mouvements de fonds:	
Remises du Caissier-Payeur central du Trésor.	
Fonds reçus des trésoriers (1).	
A reporter.	

(1) Payeurs généraux. — Payeurs d'Algérie. — Payeurs des colonies. SÉRIE D. (1916.)

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

Opérations de trésorerie.	MONTANT DE VERSEMENT.		PLACEMENTS DES COMMUNES ET ÉTABLISSEMENTS.
Report.....			
Service départemental. { Exercice 191.....			
{ Exercice 191.....			
{ Opérations hors budget.....			
Comm. et établ <sup>ts</sup> publics; s/c de fonds placés avec intérêts.			
Divers établ <sup>ts</sup> publics; s/c de fonds déposés sans intérêts..			
Divers corps de troupes; s/c de fonds en dépôt au Trésor..			
Remb <sup>t</sup> d <sup>ts</sup> av <sup>ts</sup> a <sup>ts</sup> c <sup>ts</sup> ré <sup>ts</sup> de crédit agricole mutuel.....			
Recouvrements en vertu de contraintes.....			
Recouvrements de contributions extérieures.....			
Cotisations municipales et particulières.....			
Droits perçus sur déclarations de locations verbales.....			
Dépôts en numéraire des soumissionnaires de fournitures et travaux.....			
<b>Correspondants administratifs.</b>			
Divers; s/c de fourniture de l'imprimerie nationale.....			
Divers; s/c de versement <sup>ts</sup> pour le service des enfants assistés.			
Recev. d'établ <sup>ts</sup> de bienf.; s/c de recouv <sup>ts</sup> de rent <sup>ts</sup> et créances.			
Facultés et Écoles du Gouvernement <sup>t</sup> ; s/c de produits à classer.			
Divers; s/c de retenues à classer.....			
Divers; s/c de recettes à classer.....			
Divers; s/c de valeurs remises à Pénitencement.....			
Admin. de l'assist. publ.; s/c de remboursements d'avances			
Perceptions de ville; s/c de recouvrements.....			
Droits perçus pour s/c des villes et chefs-lieux d'arrond <sup>t</sup> .			
Div <sup>ts</sup> ag <sup>ts</sup> ; s/c rel <sup>ts</sup> p <sup>ts</sup> pens <sup>ts</sup> civ <sup>ts</sup> enc <sup>ts</sup> p <sup>ts</sup> s/c crec <sup>ts</sup> c <sup>ts</sup> de la Seine.			
Divers; s/c de versements sur taxes de brevets d'invention.			
Divers; s/c d'abonnement au Journal officiel.....			
Divers, départements; s/c de recouvrements de deniers pupillaires.....			
Pupilles de l'assistance publique; s/c de titres, valeurs et objets précieux transmis en fin de tutelle.....			
Caisse autonome des retraites des ouvriers mineurs; s/c de recouvrements.....			
Caisier du Trésor; s/c de payem <sup>ts</sup> à divers correspondants.			
Agent comptable des Poudres et Salpêtres; s/c de recouv <sup>ts</sup> .			
Caisier g <sup>l</sup> des Chemins de fer de l'État; s/c de recouvrem <sup>ts</sup> .			
Trésorier g <sup>l</sup> des Invalides de la Marine; s/c de recouv <sup>ts</sup> .			
Agent comptable de la Légion d'honneur; s/c de recouv <sup>ts</sup> .			
TOTAL.....			
<b>RETENUES POUR LE SERVICE DES PENSIONS CIVILES.</b>			
Vingtième.....			
Premier douzième de traitement ou d'augmentation.			
Retenues rétroactives de stage.....			
Retenues à divers titres.....			
TOTAL.....			

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

DÉPARTEMENT d' Alger RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT d' Alger MAIRIE D' Aumale

№ 61 Extrait des Registres de l'État civil de la commune d' Aumale

№ 18

**EXTRAIT**  
D'ACTE DE NAISSANCE  
de Dasnieres de Veigy  
Charles Victor.

COUT DU PRÉSENT EXTRAIT  
Savoir :

Timbre.....	Fr.	C.
	1	80
Droit d'expédition....	0	75
Total...	2	55
En sus, pour légalisation.	0	25

L'AN mil huit cent soixante trois le treize mars à deux heures du soir.  
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant du sexe marculin  
né au domicile de ses parents, Grand rue à Aumale ce jourd'hui à trois heures du matin  
filz du sieur Adolphe Dasnieres de Veigy, Négociant âgé de trente ans, et de  
dame Marguerite Berlin, Sans profession, âgée de trente trois ans, demen-  
cant ensemble à Aumale, domicile susdit, mariés en cette Mairie le onze  
février mil huit cent soixante  
Le quel a reçu les prénoms de Charles Victor  
Sur la réquisition et présentation faite par le sieur Dasnieres de Veigy, père de  
l'enfant  
En présence, premier témoin : M. Dupré, Elu Lyulle, âgé de trente neuf  
ans, Commerçant  
Second témoin : M. Coline, Augustin, Limonadier, âgé de quarante trois  
ans, demeurant tout deux à Aumale  
Le déclarant et les témoins ont signé, après lecture, le présent acte, qui a été fait  
double en leur présence et constaté suivant la loi, par Nous, Benoit Dingron, adjoint  
de la Commune remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.  
Signé : Dasnieres, Dupré, Coliac et Dingron.

Pour extrait conforme :

Aumale, le deux septembre mil huit cent un  
LE MAIRE d' Aumale

M. Dasnieres  
Vu pour la légalisation de la signature de  
Maire et officier de  
l'Etat civil de la commune d' Aumale  
le 19 septembre 1901.

Mairies n° 59 ter.  
Blida. — Imp. adm. A. MAGOUN.

DASNIERES DE VEIGY Charles Victor

N° de la notice : L0664070

